

Rapport d'activité 2022





EDITO



Je suis heureux de vous présenter le rapport d'activités de l'année 2022, une année qui a marqué un retour à la normale (ou presque !) après les deux années d'incertitudes et d'inquiétudes qui ont précédé. Si les activités et la mobilisation ont été maintenues et ont pu être ainsi relancées, c'est grâce à la pleine et entière mobilisation des adhérents, bénévoles, acteurs, militants et salariés. Merci à tous !

De nouveau, les projets, les mobilisations, les activités et les rassemblements ont battu leur plein, au sein de la Délégation, mais également plus largement (débat-citoyen dans le cadre des élections présidentielles, Assemblée Générale APF France handicap organisée à Rennes en juin 2022...).

Merci à toute l'équipe des salariés, pleinement engagée dans la défense des droits et pour la rupture de l'isolement. Merci aux bénévoles (plus nombreux en 2022 qu'en 2021 !), toujours mobilisés à la fois sur cette mission de rupture de l'isolement (animation des ateliers, journal Han'Dizou, accompagnement de sorties, conduite des véhicules...) et sur les opérations ressources (braderies notamment) indispensables à notre vie associative et qui continuent de répondre présents.

Merci aux élus du CAPFD (Conseil APF de Département), aux membres du Groupe Initiatives et des Groupes Relais et à tous les militants qui ont su relancer les projets et les revendications et innover en la matière (transports, accessibilité, appel à se mobiliser pour le secteur de l'aide à domicile...). Merci aussi à nos représentants qui portent chaque jour les valeurs et les revendications d'APF France handicap auprès des instances et des institutions.

Désormais, 2023 nous attend et c'est une année riche qui s'annonce avec l'élaboration de notre prochain projet associatif, l'organisation du Congrès APF France handicap 2023, les festivités et mobilisations pour l'anniversaire d'APF France handicap qui s'apprête à fêter ses 90 ans.

Enfin, c'est avec une infinie tristesse que je souhaite également saluer ici la mémoire de Brigitte Parey-Mans qui nous a quittés en 2022. Adhérente, militante et bénévole de toujours, c'est elle qui avait fondé le journal Han'Dizou dont elle était la cheffe d'orchestre. Brigitte était également membre du CAPFD. Elle laisse un grand vide et elle nous manque. Un Han'dizou spécial lui sera consacré au premier trimestre 2023.

Merci pour tout, Brigitte.

Patrick Aubry,
Représentant départemental



Une délégation : Des femmes et des hommes

Nombre de salariés : 7 pour 5 ETP

- Une Directrice Territoriale (0.5 ETP)
- Un Chargé de Missions (0.80 ETP)
- Une Chargée de Développement des Actions Associatives (1 ETP)
- Une Cheffe de projets (0.50 ETP)
- Une Assistante Territoriale (1 ETP)
- Une Comptable (0.20 ETP)
- Un Agent Associatif (1 ETP)

En 2023, il est prévu que l'équipe salariée évolue en raison :

- Du départ en retraite de l'Assistante territoriale des actions associatives (prévu en mars 2023), dont le remplacement est prévu (le recrutement aura lieu au cours du premier trimestre 2023).
- De la mise en place du Centre de Gestion Mutualisé (CGM) au sein duquel le poste de comptable sera internalisé.

Nombre de jeunes en service civique : 1 Service civique chargé des sensibilisations

Nombre de Mécénat de compétence : 1 Chargée des ressources

Nombre de bénévoles actifs et nombre d'heures de bénévolat estimé

Les heures bénévoles 2022 pour la Délégation d'Ille-et-Vilaine se répartissent comme suit :

CAPFD	Formation CAPFD	Représentations	Groupe de travail	Braderies	Réseau animation	Handizou	Sensibilisation et actions revendications
91	91	220	23	6084	544	386	150
Café citoyen	Accueil	Entretien des véhicules	Manutention	Nettoyage Fauteuils Roulants	Entretien espaces verts	Mise sous pli	Divers
-	327	37	210	4	606	-	104



Une délégation : Des femmes et des hommes

La mobilisation des bénévoles reste forte pour l'année 2022, avec 334 bénévoles fidèles et engagés (300 en 2021) qui ont effectués près de 9000 heures de bénévolat (8143 en 2021). Certains sont présents sur une base hebdomadaire (activités de rupture de l'isolement, tri braderie...) et d'autres pour des évènements ponctuels (accompagnement de sorties, conduite de véhicules, braderie...). La mobilisation des bénévoles reste essentielle pour le fonctionnement des activités de la délégation et pour la dynamique associative

Nombre de donateurs

2092 donateurs (2328 en 2021) dont 431 nouveaux (436 en 2021). Montant brut collecté en 2022 : 169 180.70 € (177 259.93 en 2021).

Nous tenons ici à remercier nos donateurs qui par leur générosité nous permettent de poursuivre nos actions de rupture de l'isolement et de défense des droits des personnes en situations de handicap. La générosité du public reste notre principale source de financement.

Nombre d'adhérents

383 adhérents (392 en 2021)

Témoignage d'acteur :

« Le bénévolat au sein de la Délégation 35 APF France handicap donne du sens à mon action et le plaisir d'être en contact avec beaucoup de personnes différentes »





Une délégation : La communication

L'année 2022 s'est terminée par une nouvelle immensément triste : Le décès de Brigitte Parey-Mans. Notre amie animait depuis plusieurs années le plus gros des actions d'APF France handicap 35 en matière de communication. L'équipe qui travaillait auprès d'elle se retrouve maintenant orpheline ; elle va cependant essayer de prendre son relais. Avec quel niveau de réussite ? L'avenir le dira ...

Les objectifs

La communication de la Délégation vise un double objectif : à l'interne et vers l'extérieur. Les périodes de confinement que nous avons vécues ont renforcé l'attention à porter à l'isolement auquel de nombreux adhérents étaient confrontés. Les outils de communication ont été pendant cette période d'un précieux secours : notamment par la multiplication des bulletins à destination des adhérents. La situation est redevenue « normale » ; mais nous nous n'oublions pas combien peut être importante la circulation de l'information nationale, régionale, territoriale, départementale ou locale.



A l'extérieur, chez nos partenaires, nos outils de communication nous permettent de transmettre une image de notre association, mettre en valeur nos priorités et faire avancer nos revendications.

Bilan 2022

Bon an mal an, malgré l'adversité évoquée en introduction, la petite équipe Han'Dizou a maintenu le cap et a réussi à publier 3 des 4 numéros trimestriels habituels. Le numéro spécial « Ecole et handicap » sur lequel nous avons travaillé tout au long de l'année 2022 a fini par paraître, à peu près dans les temps ; il a reçu un bon accueil tant à l'intérieur de l'association qu'à l'extérieur (il peut par exemple être utilisé lors des séances de sensibilisation dans les établissements scolaires).





Une délégation : La communication

Le site internet continue de fonctionner et d'être mis régulièrement à jour grâce à la coopération avec notre webmestre bénévole ; on y trouve l'essentiel de l'actualité de la Délégation, un grand nombre d'informations pratiques et l'intégralité du journal Han'Dizou en version audio. Nous caressons depuis maintenant plusieurs mois l'idée de mettre à jour ce site de lui donner un coup de jeune ; mais la disponibilité, les compétences et le besoin d'accompagnement nous ont jusqu'à présent fait défaut. Pour autant le projet reste d'actualité.

Les chiffres 2022 du site internet :

- 36 articles publiés
- Insertion des 4 journaux Han'Dizou de l'année
- Mise à jour tous les 2 mois du planning des activités proposées par la délégation

La Délégation édite également un certain nombre de documents (flyers, affiches, imprimés, etc) pour promouvoir les actions ressources, les activités de loisirs organisées ou actions revendicatives organisées.

Projet 2023

Comme il a déjà été écrit précédemment, l'équipe Han'Dizou a pour projet de reprendre le flambeau. Pour cela elle doit se réorganiser et réfléchir à sa façon de travailler ; elle doit également se renforcer, accueillir de nouveaux bénévoles qui apporteront leurs compétences et leurs savoir-faire : les premiers mois de 2023 ne seront pas de trop pour parvenir à réaliser cet objectif.

L'idée est de conserver le rythme de publication de 4 numéros trimestriels et d'un numéro spécial (il pourrait cette année faire le tour des activités proposées par la Délégation).

Nous avons commencé à travailler sur une mise en page plus dynamique ; nous espérons que les lecteurs réserveront un bon accueil à ce Han'Dizou nouvelle manière



Une délégation : La formation des acteurs

Les missions et objectifs

Extrait du projet associatif – axe stratégique “Renforcer notre dynamique participative” – engagement prioritaire : “Accompagner les acteurs, en fonction de leurs besoins, notamment par le développement d’une formation de proximité individualisée, par l’échange entre pairs et le partage de bonne pratique”

Notre mouvement d’éducation populaire accompagne toute l’année nos acteurs associatifs (adhérents, bénévoles, services civiques, valides ou en situation de handicap, ...).

Les actions de formation font partie des moyens que nous utilisons pour amener chacun à être acteur de sa vie, de notre association, et plus généralement de la société.

Il est important de pouvoir, par le biais des formations, permettre à nos acteurs associatifs de :

- Mener à bien leur(s) mission(s)
- Avoir le sentiment d’appartenir à une équipe, à un mouvement
- Développer leurs compétences et leurs connaissances,
- Prendre des responsabilités
- Se connaître eux-mêmes et avoir l’envie d’avancer et de faire changer les choses.

Les méthodes utilisées sont participatives et actives. Les formateurs et intervenants sont des acteurs associatifs (salariés et bénévoles).

Projets réalisés en 2022 et bilan

Formation des bénévoles réalisées dans le cadre du FDVA (subvention accordée de 5680 € pour l’année 2022 sur le territoire et plus particulière sur l’Ille-et-Vilaine) :

Outils de sensibilisation : en Ille et Vilaine (29/03 et 13/05 – 9 acteurs)

- Accompagner des personnes en situation de handicap – initiation pour l’Ille et Vilaine (13/12 et finalisée les 17 et 31/01/2023 – 11 acteurs)
- Être acteur à APF France handicap pour le territoire (14/12 – 10 acteurs)

Projets 2023 :

Rattrapage des formations qui n’ont pas pu se dérouler en 2022 :

- Représenter APF France handicap en CCA et CIA
- Les 2ème et 3ème journées de la formation « Accompagner »





Une délégation : La formation des acteurs

Nouvelles thématiques :

- Relation à l'écrit – le compte rendu : Création d'un nouveau module
- Passage de formations proposées en Morbihan au territoire : le perfectionnement « Accompagner »
- Ouverture des formations non complétées, au niveau de la région.
- A destination des volontaires en service civique exerçant leurs missions en dehors d'APF France handicap, mise en place de formation civique et citoyenne sur l'Ille et Vilaine (actions qui sont déjà développées sur le Morbihan) – mise en relation avec le Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports.



Témoignage d'acteur :

« J'ai suivi la formation « Accompagner les personnes en situation de handicap ». J'ai été très surprise par le contenu. En tant qu'infirmière, j'ai appris beaucoup de choses et surtout à comprendre la différence entre accompagner et assister. Laisser la personne la plus dépendante, être actrice de sa vie, n'est pas si évident mais ça s'apprend. Et j'ai bien compris que se mettre à la place de l'autre nous permet d'être plus vigilant. Ce sont les méthodes utilisées qui m'ont permis de faire ça. Nous avons fait plein d'atelier pour se mettre en situation, nous avons eu le témoignage et la participation de personne en situation de handicap, ce qui est le meilleur moyen pour apprendre, je trouve. »
Amélia, nouvelle bénévole



La défense des droits : Présentation du CAPFD, rôle et missions

Rôles et missions

Le Conseil APF de Département (CAPFD), rénové en 2015, comprend 11 membres élus pour 4 ans. Son dernier renouvellement a eu lieu en 2019. Patrick Aubry a été désigné comme représentant départemental et Stéphanie Collet et Brigitte Parey-Mans comme représentantes suppléantes. 2022 est malheureusement marqué par le décès de Brigitte Parey-Mans survenu à la fin de l'année. L'ensemble des membres du CAPFD et des acteurs de la délégation tient à saluer ici sa mémoire et son engagement auprès d'APF France handicap.

Le Conseil bénéficie du soutien et de l'accompagnement de la Directrice territoriale, Cécile Cottebrune-Desbats.

Les missions du CAPFD sont les suivantes :

- Il est le garant de la mise en œuvre départementale des orientations associatives et politiques nationales d'APF France handicap à travers ses 5 axes stratégiques : « rendre les droits effectifs, être acteur d'une société inclusive et solidaire, s'engager pour l'autonomie et l'autodétermination des personnes, construire ensemble pour être plus forts et renforcer notre dynamique participative » (p.8 à 24 du projet associatif) Il veille et participe à la mise en œuvre des actions de proximité essentielles : animation de groupes, représentations politiques et sociales...
- Il participe au développement de l'engagement associatif
- Il apporte son soutien aux Groupes Relais et au Groupe Initiatives
- Il est consulté sur les actions à mener en commun au niveau du territoire et sur l'évolution de l'offre de services.

Projets réalisés et bilan

Le CAPFD se réunit une fois par mois. En 2022, le CAPFD 35 s'est réuni 8 fois

Dans les grandes lignes, la mobilisation du CAPFD en 2022 s'est portée sur :

- Le travail d'évaluation du Projet Associatif « Pouvoir choisir, Pouvoir agir »
- Une réflexion et une mobilisation sur le secteur de l'aide à domicile, en danger (Projection du film Debout les femmes, mobilisation pour le secteur de l'aide à domicile dans le cadre de l'appel du 9 mars 2022 – « Domicile en danger »)
- Campagne "23 Millions de voix" dans le cadre de la campagne Présidentielle
- Gestion du retour progressif en présentiel pour les équipes de la délégation d'Ille-et-Vilaine
- Participation au CoPil d'organisation de l'Assemblée Générale 2022 qui s'est tenue à Rennes
- Mobilisation et plaidoyer pour l'application des sanctions contre les ERP inaccessibles
- Réunion un CAPFD 56-35 à Vannes, volonté de mettre en place des actions communes



La défense des droits : Présentation du CAPFD, rôle et missions

Focus sur l'Assemblée Générale APF France handicap qui s'est tenue à Rennes :

En 2022, élus, adhérents, bénévoles et salariés ont été pleinement mobilisés pour organiser l'Assemblée Générale de notre association, accueillie en Bretagne pour la première fois depuis 1970 !

L'AG s'est tenue le 18 juin 2022 au Couvent des Jacobains à Rennes avec près de 180 participants venus de toute la France. Mme APPERE, Maire de Rennes, ainsi que Jean-François Monnier, Elu à la ville de Rennes, y ont été conviés.

Une cinquantaine de bénévoles et salariés du Territoire Bretagne Sud-Est (Ille-et-Vilaine et Morbihan) ont été impliqués dans la préparation et la coordination logistique de l'AG, pilotées par le siège national. Cette mobilisation collective sans faille a rendu possible la tenue sur notre territoire de cet évènement d'ampleur et a contribué à sa pleine réussite. Un grand merci à tous !



Projets 2023

En 2023, le CAPFD poursuivra son action pour la défense des droits des personnes en situation de handicap et pour la dynamique associative d'APF France handicap avec en perspective le nouveau projet associatif qui sera élaboré au cours du premier semestre et voté en Assemblée Générale (qui se tiendra dans le cadre du Congrès APF France handicap 2023) et, d'ores et déjà, l'anticipation du renouvellement des CAPFD en 2024 (recherche et approche de candidats potentiel, présentation du rôle de l'élu etc...). 2023 sera également une année de mobilisation, notamment en lien avec l'anniversaire des 90 ans de l'association.



La défense des droits : Les représentants

APF France handicap s'engage à assurer la représentation et la défense des intérêts des personnes en situation de handicap et de leur famille et à lutter contre les discriminations. L'association prend part aux débats de société pour promouvoir une société inclusive.

En Ille-et-Vilaine, 11 adhérents sont élus pour composer le conseil APF de département. Le mandat est de 4 ans renouvelable. Les membres du conseil APF de département agissent à la fois pour garantir la cohérence des actions d'APF France handicap au niveau du département et pour représenter l'association dans des instances externes (Commissions exécutives des maisons départementales des personnes handicapées, les Commissions des droits et de l'autonomie des personnes handicapées, les Commissions communales et intercommunales d'accessibilité...). Tout adhérent peut également être représentant APF dans une instance, s'il est missionné par le CAPFD.

Projets réalisés et bilan

La représentation est toujours essentielle pour la défense des droits des personnes en situation de handicap dans le cadre des instances institutionnelles, politiques et associatives. Aussi, ce sont en 2022, 100 mandats (93 en 2021) qui sont assurés par 30 représentants (28 en 2021).

- Politique : MDPH, CDCA
- Accessibilité : CCA – CIA, CCDSA
- Santé : CRSA, ARS, CDU
- Cohésion sociale : CCAS
- Famille : UDAF
- Loisirs, Tourisme

Nous avons dû chercher des remplaçants pour 2 représentants suite à un décès et un déménagement. D'autre part, une représentante dans un CCAS – qui a démissionné – n'a pu être remplacée car nous n'avions pas d'adhérent sur sa commune qui souhaitait s'engager.

Projets 2023

Face à ces difficultés de remplacement des représentants sortants, réflexion sur un parrainage et poursuite de l'offre de formation à nos membres ainsi qu'un accompagnement. Il est également prévu de collecter en fin d'année des bilans de leurs actions et d'effectuer une synthèse des remontées afin de valoriser l'action et le temps consacré à ces missions.



La défense des droits : Groupe initiatives et les groupes relais

Les missions et objectifs

Le Groupe Initiative et les Groupes Relais sont des groupes de travail, de réflexions et d'actions portés par des acteurs et des actrices de notre association. Ces groupes d'initiatives se déclinent en plusieurs pôles sur l'ensemble des départements d'Ille-et-Vilaine et du Morbihan prenant en considération l'hétérogénéité et la pluralité des spécificités du territoire dans la mise en place des actions réalisées en « en réaffirmant l'importance de la proximité, de la convivialité et des forces vives locales » [page 6 ; Projet associatif 2018-2023].

Ainsi, ces groupes d'actions permettent de « contribuer au développement local en participant au développement des territoires dans lesquels APF France handicap est implantée [page 15 ; Projet associatif 2018-2023] en favorisant « l'expertise d'usage des personnes, valoriser leurs compétences » [Ibidem]

« De nombreux textes posent les droits et libertés dont doivent bénéficier les personnes en situation de handicap et leurs proches. Ainsi, l'égalité des droits et des chances, la non-discrimination, la pleine citoyenneté et la possibilité pour chacun de choisir et de maîtriser son existence sont au cœur des lois [...]. Ces droits et libertés formels ne sont, pour la plupart, pas appliqués. Un écart très important existe entre ces droits écrits et affirmés dans les textes et les réalités

vécues par les personnes en situation de handicap et leurs proches. Il est donc plus que temps que ces droits formels deviennent "réels" » [page 8 ; Projet associatif 2018-2023]

C'est par cette approche multifactorielle que l'ensemble des groupes d'actions du territoire ont promu toute « l'utilité sociale et la mesure d'impact des actions d'APF France handicap pour une société plus solidaire et inclusive » [page 15 ; Projet associatif 2018-2023] en réaffirmant son engagement dans « la lutte contre les discriminations, pour l'égalité des droits, la citoyenneté, la solidarité, la réduction des inégalités » [page 03 ; Projet associatif 2018-2023]

Projets réalisés en 2022 et bilans

Renforcer le maillage territorial en matière de transports dans les zones peu denses : à l'initiative du groupe relai de Fougères, un temps de rencontre a été mis en place avec la société de transport intra urbain Breizh Go afin d'instaurer des logiques de concertation durables avec APF France handicap dans l'objectif d'améliorer l'offre de service et l'expérience des usager – ères.



La défense des droits : Groupe initiatives et les groupes relais

Semaine locale du handicap : Organisation d'un ciné-échange auprès du grand public par les membres du groupe initiatives en septembre 2022 sur les thématiques de l'inclusion, de la capacité et des représentations liées au handicap dans notre société avec le film "De toutes nos forces"

Mise en place d'une série de ciné-échange en coopération avec la MJC du Grand Cordel : dans une volonté de construire avec d'autres associations, plusieurs séries de ciné-échange ont été organisés à destination d'étudiant - es dans les domaines de l'animation, de l'éducation et du social. Quatre projections ont eu lieu entre octobre et décembre 2022 réaffirmant la volonté D'APF France handicap de « construire ensemble pour être plus forts, [...] avec d'autres associations [...] autour d'actions et de projets communs [page 21 ; Projet associatif]

Projets 2023

Le secteur des aides à domicile, le transports et l'accessibilité sont les thématiques prioritaires qui ont été identifiées. Des projets structurants seront mis en œuvre sur ces thématiques en 2023 (expositions, documentaires, mobilisations...). L'amélioration des services de transports en zone peu dense est également une question sur laquelle nous réfléchissons et des actions de mobilisation et de plaidoyers sont prévues avec certains groupes relais sur 2023. Nous espérons en 2023 renforcer les logiques de concertation et les liens en inter associatif.

Témoignage d'acteur :

« Les GI offrent un lieu d'échanges permettant la mise en place de projets d'action pour faire connaître le handicap à tous. Au-delà de cet objectif, il s'agit de briser l'isolement et d'offrir à chacun la possibilité d'être acteur dans une cause même en situation de handicap. Ces instants nous redonnent confiance en soi et développent l'empowerment. »





La défense des droits : La sensibilisation

Les missions et objectifs

Sensibiliser au handicap pour déconstruire les représentations sociales liées au handicap en facilitant une prise conscience collective et des réflexions communes afin de favoriser une intégration globale des enjeux propre au handicap dans notre société pour qu'elle devienne pleinement inclusive et solidaire.

« APF France handicap contribue à construire la société inclusive à travers l'ensemble de ses projets, actions et réalisations » [page 12 ; Projet associatif] et promeut « l'utilité sociale et la mesure d'impact des actions pour une société plus solidaire et inclusive » [page 15 ; Projet associatif]

Projets réalisés en 2022 et bilan

Le COPIL des sensibilisations : Composé d'acteurs du terrain (3 bénévoles du 35 et 3 du 56, ainsi que du chargé de mission territorial et de la cheffe de projets territoriale), ce comité a pour mission :

- Initier des thématiques de travail pour améliorer notre pratique en matière d'action de sensibilisation
- Mutualiser et co construire de nouvelles ressources et/ou outils de sensibilisations
- Organiser et animer la réunion territoriale annuelle des intervenants.
- Deux sous-groupes thématiques sont actuellement constitués et travail sur la création de deux nouveaux supports et/ou outils de sensibilisation.
- Les outils :
- Maquette accessibilité réalisée en partenariat avec un lycée- Parcours fauteuil en polypropylène financé en totalité (10 000 euros) par l'entreprise Total dans le cadre d'une réponse à Appel à Projet
- Clip vidéo afin d'appréhender les problématiques auxquelles sont confrontées les personnes en situation de handicap
- Posters ludiques sur les aides techniques aux handicaps, l'accessibilité dans une salle de classe et jeux des 7 différences sur l'accessibilité dans l'espace public
- Création clip vidéo sur les contraintes de la vie quotidienne des personnes [EN COURS]
- Enrichissement des contenus [EN COURS]

Les sensibilisations réalisées :

En 2022, 24 interventions de sensibilisations ont été réalisées et plus de 1074 personnes ont été touchées. Ces interventions ont été menées auprès de publics différents et variés et ont eu lieu en : école élémentaire, collège, lycée général, lycée professionnel, centre de formation, université, centre de loisirs, professionnel des champs de l'animation...



La défense des droits : La sensibilisation

L'élargissement des secteurs d'interventions et la diversification des publics ciblés (assistant – es social – es, moniteur – trices éducateur – trices, éducateur – trices de jeunes enfants, centres de loisirs...) a été un des points forts des sensibilisations en 2022 tout en confirmant des outils de sensibilisations fiables et efficaces – très appréciés-

Projets 2023

En 2023, nous souhaiterions augmenter le nombre d'interventions de sensibilisation réalisées et développer les événements en partenariat avec d'autres associations qui effectuent également des sensibilisations au handicap, ou non. Dans l'idée, nous envisageons une trentaine d'interventions sur l'année 2023. Nous souhaiterions également élargir notre périmètre d'action puisque de nombreuses interventions de sensibilisations ont eu lieu sur le territoire de Rennes Métropole et les zones peu denses ont faiblement été touchées.

Témoignage d'acteur

« Les sensibilisations ont toute leur importance au jour d'aujourd'hui. Elles favorisent l'ouverture d'esprit, dès le plus jeune âge, et rendent la notion de handicap accessible à tous. L'habitué du handicap se réalise au travers ces sensibilisations donnant l'opportunité de lever tout tabou. La méconnaissance engendre de la peur et crée la différence : la sensibilisation en est un véritable outil pour la contrer. »





La défense des droits : Groupe EPO (Entraide Polio Ouest)

Les missions et les objectifs :

Pour concrétiser le second axe du Projet National : ETRE ACTEUR D'UNE SOCIETE INCLUSIVE ET SOLIDAIRE, par des projets innovants en région pour une politique de qualité et une offre de proximité, le groupe EPO permet de rassembler toutes les personnes atteintes de poliomyélite et leur famille. Échanger, communiquer, partager Informer, conseiller, orienter les personnes atteintes de poliomyélite, sur : les consultations spécialisées, les réseaux de soins, leurs droits sociaux et professionnels. Déclencher un intérêt auprès des professionnels de santé locaux (médecins, kinés...) pour développer des réseaux de soins polio. Participer à des colloques, conférences, groupes de travail pour une meilleure reconnaissance des complications tardives de la poliomyélite et du syndrome post-polio (ex : Congrès poliomyélite, Entretiens de Garches). Les adhérents viennent du grand Ouest, mais la création de l'espace internet Groupe EPO sur le site APF France handicap 35, permet des échanges sur toute la France.

Projets réalisés en 2022 et bilans :

Après de nombreuses démarches, actions, contacts, nous avons pu enfin faire aboutir un des objectifs principaux du Groupe EPO, au bénéfice de nos membres, la finalisation d'une liste de médecins de proximité spécialistes de la polio. Les professionnels recensés par spécialité, ont tous des connaissances et expériences orientées sur cette maladie et ont accepté d'y figurer. Une large diffusion et communication ont permis une prise en charge efficace et de proximité pour les malades en recherche.

Du fait des premiers contacts inaboutis, nous avons dû reporter notre projet de réunion annuelle. Nous avons également maintenu la disponibilité, en proposant des contacts à distance ou une aide aux membres du Groupe et parfois une rencontre au gré d'un rendez-vous médical.

Projets 2023 :

Après la suspension liée à la période Covid, nous pourrons reprendre vers Juin l'organisation d'une réunion annuelle régionale : « Poliomyélites d'hier et complications d'aujourd'hui ». Elle comportera une partie médicale avec l'intervention d'un chirurgien spécialiste polio qui nous fera bénéficier de son expérience à Garches. Puis nous prévoyons également un temps d'échanges et de partages d'expériences sur le suivi et traitement de la maladie, avant un bilan et perspectives du Groupe. L'organisation d'une journée sortie/ détente, comme les années précédentes, sera aussi évoquée et discutée avec les membres du groupe.

Témoignage d'acteur :

« Merci pour vos informations et conseils face à mes difficultés de trouver le bon type d'appareillage et surtout un fournisseur efficace »



La rupture de l'isolement : Accueillir en délégation

Les missions et objectifs :

"Pouvoir d'agir, pouvoir choisir" : le nom de notre projet associatif nous invite à œuvrer pour "rendre les droits effectifs, être acteurs d'une société inclusive et solidaire", à nous engager "pour l'autonomie des personnes", "renforcer notre dynamique participative et construire ensemble pour être plus fort" (pages 4 et 7 du projet associatif).

Concrètement, accueillir en délégation, c'est :

- Accueillir et diriger les personnes vers les salariés concernés
- Répondre au téléphone et diriger ces personnes vers un salarié, un autre service
- L'agent d'accueil a le soutien de quatre bénévoles pendant ses absences ou lors des réunions d'équipes.
- Dans les faits, tous les vendredis après-midi, deux bénévoles ont chacun leur vendredi, une bénévole est présente lors des réunions d'équipe et une autre bénévole pour les absences hors réunions d'équipe.
- Projets réalisés et bilan :
- Mise sous pli du journal APF France Handicap quatre fois par an, des agendas Loisirs tous les deux mois et tout autre courrier qui concerne la vie de la délégation et la dynamique associative
- Affranchissement quotidien, ouverture des courriers
- Gestion des plannings, plannings véhicules
- Suivi des stocks avec l'Assistante Territoriale
- Inscription pour les sorties, préparation des salles de réunions
- Constitution d'équipes bénévoles pour le tri des déchets de la délégation
- Revue de presse sur le Handicap

Projets 2023 :

Poursuivre l'accueil en délégation, renforcer l'activité de relance téléphonique (sorties, la participation des bénévoles etc...)

Témoignage d'acteur :

«Je m'appelle Patrice, je remplace Franck à l'accueil, un vendredi après-midi sur deux. L'accueil physique et téléphonique m'apportent beaucoup de contact avec les adhérents de l'APF»



La rupture de l'isolement : Les sorties à l'extérieur

Les missions et objectifs :

Extrait du projet associatif – axe stratégique “S’engager pour l’autonomie et l’autodétermination des personnes” – engagement prioritaire paragraphe 6-I.1-p19 : « Encourager, chaque fois que possible, les idées et projets de rupture de l’isolement des personnes elles-mêmes. »



Plus que des activités de loisirs ou de divertissement, il s’agit ici de faire respecter le droit de chacun à avoir accès à une vie sociale et culturelle dans une société où la situation de handicap représente souvent un frein (non-accessibilité des structures, isolement social, précarité...). Les personnes en situation de handicap doivent bénéficier des mêmes possibilités de participer à des événements ouverts au grand public, il s’agit ici à la fois d’une question d’égalité mais aussi de représentativité dans l’espace public qui ne saurait être réservé qu’aux personnes valides.

Projets réalisés en 2022 et bilans :

Tout au long de l’année 2022, la Délégation a organisé 46 sorties à l’extérieur sur la journée, demi-journée ou en soirée. Cela représente 184 présences d’adhérents et 110 présences bénévoles : bowling, restaurant, patinoire, balade au bord de mer, festival... En aout 2022, un séjour à Arzon de 3 jours a été organisé avec hébergement dans un camping. Quatre adhérents y ont participé ainsi que deux bénévoles accompagnateurs.

La délégation a par ailleurs participé à l’évènement « Etonnant voyage ». Il s’agit d’une randonnée organisée par un collectif d’associations Rennaises qui lutte contre toute forme de discrimination. La Randonnée part de Rennes en direction de St Malo le long du canal de l’Ille et de la Rance. Nous avons participé à 2 journées, avec 3 adhérents et 3 accompagnateurs.

Témoignage d’un acteur : Gérard « J’ai beaucoup aimé participer à cette journée. Il y avait plein de gens différents et très sympa. J’adore ces moments-là. »

Run and trail du 3 au 6 juin 2022 : Course inclusive et solidaire d’APF France handicap. Randonnée/course de 6 km ouvert à tous. 10 participants dont une équipe salariée d’un service d’aide à domicile ont participé le vendredi 3 juin 2022.

Projet 2023 :

Développer l’offre de sorties extérieures proposée par la délégation et élargir le nombre de participants. La formule du Run and trail devra également évoluer pour que le projet devienne une véritable opération ressource. Par ailleurs, la délégation est d’ores et déjà mobilisée sur sa participation aux Handilympiades 2023, compétition sportive inter-délégations Bretagne qui se tiendra dans le Finistère.



La rupture de l'isolement : Les ateliers en Délégation

Les missions et objectifs

Les ateliers organisés en délégation à destination de nos adhérents ont pour objectif de proposer des temps conviviaux dans un environnement rassurant et solidaire. Ils permettent de rompre l'isolement des personnes en rencontrant du monde et partageant des moments tout en découvrant des activités parfois nouvelles pour elles.

Projets réalisés en 2022 et bilans

En 2022, 7 ateliers étaient proposés à la Délégation d'Ille-et-Vilaine

- Jeux de société : 46 séances (tous les lundis de 14h à 17h et un vendredi sur 2 de 14h30 à 16h30). 598 présences d'adhérents et 184 présences bénévoles
- Pâtisserie : 18 séances (un mardi sur deux de 11h à 16h30). 108 présences d'adhérents et 54 présences bénévoles
- Relaxation : 18 séances (un mercredi sur deux de 14h30 à 16h). 126 présences d'adhérents + 1 animatrice bénévole
- Chorale : 36 séances (tous les mercredis de 14h30 à 16h30). 429 présences d'adhérents + 1 animateur
- Boccia / sarbacane : 36 séances (tous les vendredis de 14h30 à 17h). 288 présences d'adhérents et 108 présences bénévoles
- Arts plastiques : 18 séances (un vendredi sur deux de 14h à 17h). 108 présences d'adhérents + 72 présences bénévoles + 1 animatrice bénévole
- Vélo couché : 30 séances (le mardi et le samedi une semaine sur deux de 14h30 à 17h). 60 présences d'adhérents et 60 présences bénévoles

La chorale fait une représentation pendant le repas de Noël et à la « Fête des bénévoles ».



Témoignage d'acteur :

Marwan : « J'adore chanter et venir à la chorale et montrer après aux autres ce qu'on a appris ça me plaît beaucoup ».

Projet 2023 :

Valoriser les réussites, progrès et accomplissements des adhérents participants aux ateliers : vernissage des œuvres, démonstrations sportives (mobilisation notamment dans le cadre des Handilympiades). Il s'agira également de continuer à rechercher de nouveaux bénévoles pour animer ces ateliers.



Les ressources :

Les opérations ressources

Les missions et objectifs :

Nos actions de développement et de recherche de diversification des ressources s'inscrivent pleinement dans notre Projet associatif « Pouvoir d'agir, Pouvoir choisir », notamment l'axe stratégique « Construire ensemble pour être plus forts » et son engagement 3 : « Favoriser la diversification des ressources de l'association pour renforcer nos actions de proximité avec et pour les personnes et développer de nouveaux modèles de réponses. ».

Il s'agit également de conserver notre autonomie financière. Il est donc toujours aussi nécessaire de porter localement des projets qui permettent de collecter des fonds. Les braderies sont organisées par la Délégation 35 APF France handicap afin de financer partiellement le surcoût des activités proposées à ses adhérents. En fonction du résultat financier nous pouvons organiser plus ou moins d'activités dont l'objectif principal est la rupture de l'isolement.

Projets réalisés et bilan

En 2022, nous avons pu organiser 3 braderies à Rennes (3 en 2021) et 1 sur Vitré. Au total, nous avons collecté 29 374,78 € (17 368 € en 2021). Nous avons également repris la revente de textiles à une société (GEBETEX). En 2022, nous leur avons vendu 23 Tonnes 08 de textiles pour 3462 €. Nous avons également revendu 2 Tonnes 071 de livres à l'association 123 R pour une somme de 621,30 €.

Ces opérations mobilisent, chaque fois, environ 100 bénévoles pour les braderies et entre 12 et 15 personnes pour les chargements textiles.

Nous rappelons toutefois que pour la réussite de ces actions, la présence de bénévoles chaque jour tout au long de l'année est indispensable (tri des objets, étiquetage, rangement, acheminement dans l'entrepôt). Les veilles de braderies, des bénévoles sont également mobilisés pour la manutention du matériel, le transport, l'installation des stands... La présence d'une personne en mécénat de compétence (arrivée en 2021) nous a permis de poursuivre la réorganisation de la procédure de tri et d'acheminement des objets issus des dons des particuliers des locaux de la Délégation jusqu'aux entrepôts situés à Vern sur Seiche.

Projets 2023 :

Nous recherchons toujours activement des nouveaux bénévoles, pour tenir les stands (notamment pour le stand livres).

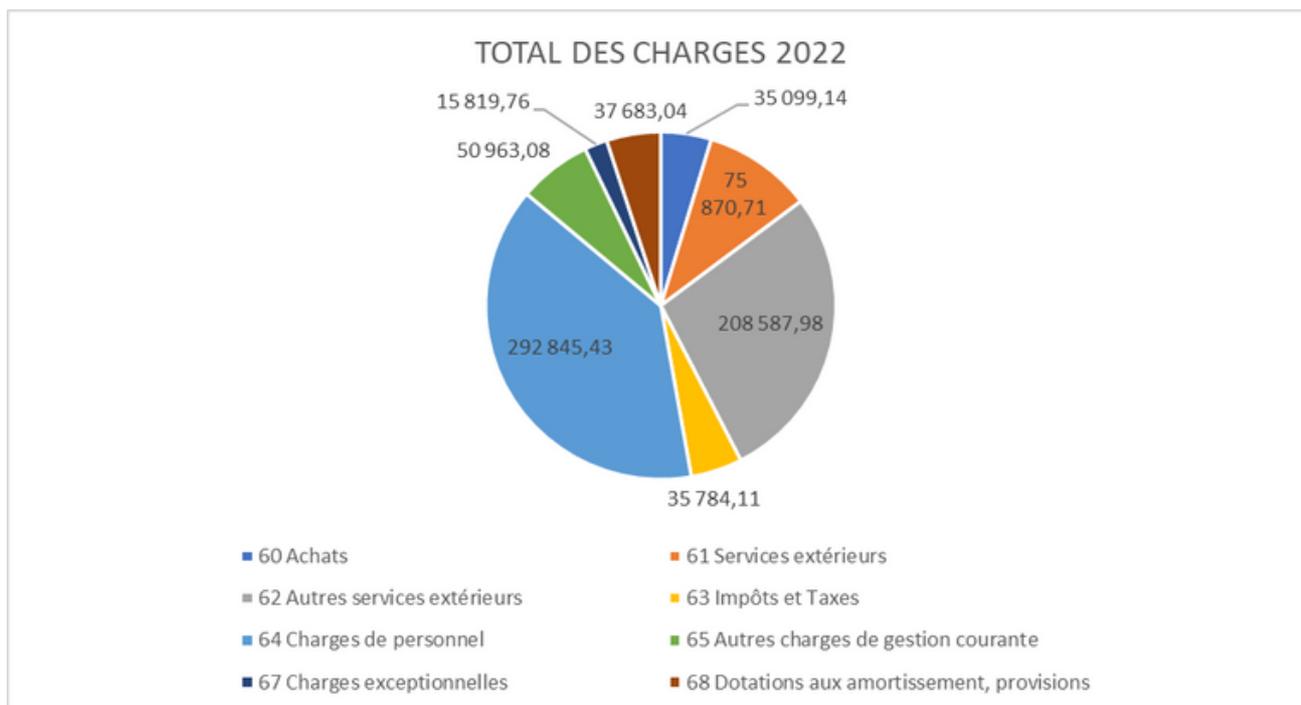
Nous avons toujours le projet de revendre du papier à la PAPREC à partir du mois de juin, les cours ayant chuté en début d'année 2023.



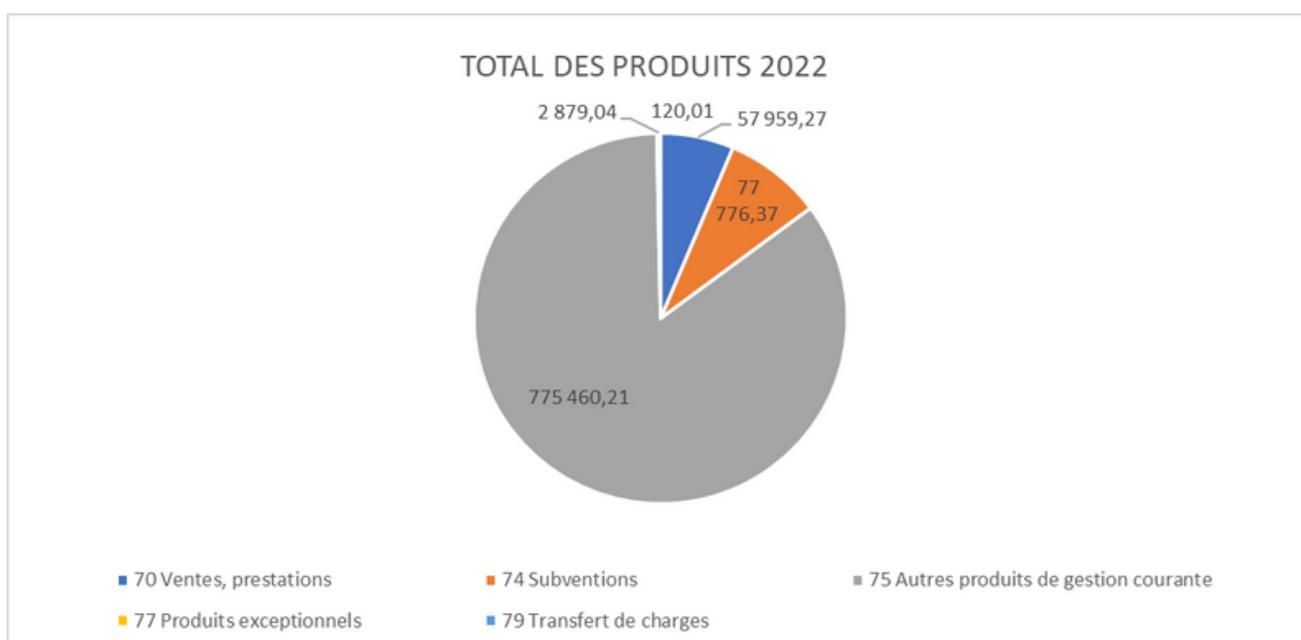


Les comptes de résultat 2022

Comptes de charges :



Comptes de produits :



Résultat comptes administratifs 2022 : 161 541, 65 €

